

AUTOMNE 2022

BULLETIN MUNICIPAL

Le Touvet mag

DOSSIER

Le Projet Éducatif de Territoire du Touvet

Regards sur

Une matinée autour du PAEN



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

À NOTER

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**
Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au 04 76 92 34 34.

Laurence THÉRY, maire,

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Adrian RAFFIN, 3^e adjoint, délégation finances, communication et concertation

Sylvie LARGE, 4^e adjointe, délégation culture et patrimoine

Michel NOLLY, 5^e adjoint, délégation vie associative.

Sandrine PISSARD-GIBOLLET, 6^e adjointe, délégation

médiation sociale et culturelle

Adresse mail : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34

• le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et

le samedi de 9h00 à 12h00.

Point Wi-Fi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mail** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère (5e circonscription)

Jérémy Iordanoff : jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Conseillers départementaux

Christophe Borg : christophe.borg@isere.fr

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Anne-Laure Jeannin, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mail** : ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• le matin (en libre accès) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

• l'après-midi (sur rendez-vous) : les lundi, mardi, mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de jusqu'à 15h30

Tél. 3949.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

À la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 36 46

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Sémard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le vendredi

Rappel : [merci de sortir votre bac la veille du ramassage](#)

Jours fériés : report systématique des collectes concernées au mercredi de la semaine en cours.

Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plausu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45

Fermée les jours fériés*

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58

Réseaux sociaux

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour partager avec nous votre quotidien au Touvet via le hashtag #letouvet.



@MairieLeTouvet



@mairie_le_touvet



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Les effets du réchauffement climatique connus cet été sont encore présents dans tous les esprits, traduits par des chaleurs caniculaires et le manque d'eau afférent. L'émergence d'une nouvelle vague de contamination de la Covid-19 traverse l'automne. La guerre en Ukraine porte les prémises d'une crise économique mondiale dans un contexte politique instable. La situation en cette rentrée scolaire 2022 ne laisse pas d'inquiéter chacun d'entre nous.

Pour autant si les échelles d'intervention nous semblent quelques fois un peu éloignées nous subissons tous l'augmentation du prix des énergies et la diminution des approvisionnements. Ainsi nous pouvons collectivement participer aux efforts dont la nécessité est annoncée. La commune et ses habitants, dans des registres différents mais toujours convergents, tentent de répondre à leur niveau aux exigences de la situation. Des réfugiés sont accueillis dans les foyers, le Centre Communal d'Action Sociale est présent autant que possible. La sobriété est de mise et la commune, engagée dans une démarche globale de réduction de ses consommations, de chauffage, d'éclairage public, de fournitures, saura relayer les efforts consentis par chacune et chacun d'entre nous. Demain il nous faudra sans doute aller encore plus loin, ensemble, pour économiser nos ressources et éviter la pénurie. La réflexion est devant nous mais l'urgence est patente.

Ces nécessités il nous appartient de les mettre en œuvre, mais plus encore de les transmettre aux générations qui arrivent, dont le degré de conscience n'est plus à démontrer. L'éducation, les principes, la préservation, les transitions, la citoyenneté sont au cœur du Projet Éducatif De Territoire du Touvet (PEDT) construit et écrit par tous les acteurs de la communauté éducative au bénéfice des enfants. C'est le dossier que nous vous invitons à lire dans ce bulletin municipal de rentrée.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, un bel automne.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3

À NOTER / ÉDITO

4-9

DOSSIER

Le Projet Éducatif de Territoire du Touvet

10-15

ACTUALITÉS DE LA RENTRÉE

16-19

SOLIDARITÉS

20-21

VIE DE LA COMMUNE

22-23

ENVIRONNEMENT

24-25

COMMUNICATION - CONCERTATION

26-27

PANORAMA INSTITUTIONNEL

28

TRAVAUX

29

ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES

30-31

CONSEIL MUNICIPAL

32

REGARDS SUR...

Une matinée autour du PAEN

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz, Brice Laguionie, Bastien Xavier

Photos : Mairie du Touvet, Alain Raffin, Bastien Xavier, Antoine Ancelet, Daniel Daujas, Nadine Espagnol, Laurent Vichard, Brice Laguionie, Isabelle Brenguier

Conception, mise en page : Bastien Xavier et Eléa Pastor

Imprimerie : Online printers - Ce numéro a été tiré à 2 000 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DU TOUVET

Un PEDT ? Qu'est-ce que c'est ?

Bien-être de l'enfant, rythmes de l'enfant, co-éducation, vision globale de l'enfant, complémentarité école/loisirs, aménagement des temps et des espaces, accueil, activités, apprentissages, ouverture, confiance, responsabilisation, respect, ... c'est à toutes ces notions et valeurs que renvoie l'élaboration d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Un PEDT est un vaste édifice qui se construit lentement avec une grande diversité d'acteurs, pour que son socle soit solide, pour qu'il soit ancré dans les réalités locales, pour qu'il soit partagé et prospectif. Car il en va de l'avenir ! En effet, qu'y a-t-il de plus essentiel que de réfléchir collectivement à l'éducation, à l'épanouissement de chacun des enfants et jeunes du village ? Tous les « 0-18 ans » sont concernés.

Un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) c'est donc un cadre de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants et des jeunes de la commune : les écoles et le collège du Touvet, les services municipaux (service enfance jeunesse, crèche et relais petite enfance, bibliothèque), les familles (représentants des parents d'élèves, du conseil de crèche, du conseil de centre de loisirs), les associations locales qui s'adressent à la jeunesse, et bien sûr les élus. Sont aussi associés les acteurs institutionnels (inspection de l'Éducation nationale, Caisse d'Allocations Familiales, PMI).



L'ensemble du document est disponible sur le site **letouvet.com** dans la rubrique « Vie scolaire »

Le Projet Éducatif réécrit pour 2022-2025 se situe dans la continuité du projet initial, élaboré en 2013, renouvelé en 2018. Au centre des réflexions, il y avait en 2013 la question des rythmes de l'enfant, avec la volonté de diminuer la journée de classe des enfants, (en passant de 6h de classe à 5h30 maxi par jour et donc de 4 à 4,5 journées d'école), de revoir l'alternance temps scolaire/vacances. Ces ambitions qui figuraient dans la loi de janvier 2013 (loi Peillon) ont été abandonnées et/ou largement revues à la baisse. Cependant, l'intérêt d'un PEDT demeure car il affiche une volonté partagée de penser globalement l'éducation, dans le respect des prérogatives de chacun, pour faire fructifier les liens entre apprentissages scolaires et activités extrascolaires.

Le PEDT version 2022 intègre de nouvelles actions développées et portées par la commune, il prend en compte un contexte éducatif en évolution (loi de Refondation de l'École de la République, scolarité obligatoire dès 3 ans, etc.). Mais l'enjeu majeur de ce PEDT actualisé est de définir un cadre et des ambitions qui prennent en compte un contexte social en ébullition et en mutation, avec la crise sanitaire, le dérèglement climatique, l'omniprésence des technologies de l'information, ... Dans ce contexte, que voulons-nous pour les enfants et les jeunes du Touvet ? Avec ce PEDT actualisé, les objectifs autour de l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité, d'une part, de la communication et de l'éducation aux médias, d'autre part, sont renforcés.

Une politique transversale et partenariale

Le Projet Educatif du Touvet s'articule avec d'autres politiques publiques conduites par la commune :

- il revêt une dimension sociale en écho au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Touvet qui s'adresse à tous les âges, valorise l'intergénérationnel, soutient les plus défavorisés, lutte contre les inégalités ;
- il croise la politique culturelle locale qui promeut l'ouverture et la rencontre par ses équipements (bibliothèque, pôle artistique et culturel) et par ses nombreux projets (manifestations locales participatives, jumelage, spectacles partagés, ...) ;
- il s'intègre pleinement dans les démarches de transition écologique de la commune (plan climat énergie, réduction des déchets, création d'un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels Périurbains (PAEN), etc.)
- il dialogue avec les autres instances liées à la jeunesse, conseil municipal des enfants, conseils de crèche et de centre de loisirs, conseils d'école.



Un projet qui structure le fonctionnement des services municipaux

Le Projet Educatif énonce les grands principes et objectifs généraux souhaités par la commune pour l'enfance et la jeunesse. Il constitue un cadre formalisé permettant à tous les acteurs de la communauté éducative d'exercer leurs missions de manière conjointe et complémentaire.

Ces orientations guident le travail des agents et des équipements municipaux qui ont en charge de les mettre en œuvre et de les décliner dans leurs projets de service. Les orientations générales définies sont adaptées aux divers lieux de vie, aux structures existantes dans la commune, aux zones d'intervention des professionnels.

Le Conseil Municipal et le CCAS concrétisent les enjeux du Projet Éducatif au travers de la politique menée par la commune. Ils définissent les moyens humains et financiers affectés. Un Comité de Pilotage du Projet Éducatif se prononce sur les propositions d'actions éducatives à mettre en œuvre, met en place des indicateurs pour évaluer ces actions au regard des objectifs fixés. Il est composé d'élus, d'agents communaux, de représentants des enseignants, de parents siégeant dans les divers conseils (conseils d'école, du multi accueil, du centre de loisirs), de membres d'associations impliquées auprès de la jeunesse.



Une méthode de travail participative

Le Projet Éducatif du Touvet a été travaillé par l'équipe municipale, dans le dialogue avec les services municipaux. Les réflexions et axes de travail intègrent les préoccupations et objectifs d'amélioration identifiés dans les diverses instances (conseils) et divers cadres de concertation (questionnaires, rencontres élus habitants, groupes de travail) qui rythment la vie de la commune.

Un temps de lancement du PEDT s'est tenu le 7 juin 2022. Il a permis de présenter les perspectives du nouveau projet et de les croiser avec les attentes de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Étaient conviés à cette réunion : des élus, des membres du CCAS, des enseignants et du Rased, des parents d'élèves, des parents membres des conseils de crèche et de centre de loisirs, des représentants des associations, des agents des services municipaux, ainsi que des représentants institutionnels de l'Éducation Nationale et de la CAF. Finalement, la réunion a regroupé 28 participants ; la CAF, le collège et les assistants maternels de la commune n'ont pas été représentés. Les échanges, animés par Monsieur Damien Berthilier, de Territoire éducatif, spécialiste des questions de politiques éducatives, ont permis de débattre des priorités, de préciser les attentes.



Les principes fondamentaux

Le Projet Éducatif du Touvet obéit à des principes transversaux qui fondent les valeurs de la République. Ces principes sont au cœur des projets. Ils sont à faire vivre au quotidien :



Les 3 axes du PEDT

Axe 1 : Faire vivre aux enfants une expérience diversifiée de leur territoire

Cet axe vise à donner des repères aux enfants et aux jeunes, pour qu'ils se construisent dans un équilibre entre racines et ouverture. Il s'appuie sur les caractéristiques et les éléments de patrimoine naturel et humain du territoire de la commune et de son environnement, avec l'objectif de les connaître, les préserver, s'en nourrir.

...faire découvrir le village son architecture, son histoire, ses habitants...



... faire de la nouvelle cantine un outil au service de la transition écologique, utiliser tout le potentiel éducatif de ce nouvel équipement communal.



... cultiver le rapport à la nature sous toutes ses formes (ludique, esthétique, culturelle, sportive, scientifique, technique, ...) pour faire vivre et explorer au quotidien les bienfaits du contact avec l'extérieur, avec la nature, dans le bien grandir.

Axe 2 : Construire des enfants citoyens

Cet axe projette les enfants et les jeunes dans un monde en transition aux multiples enjeux tant climatiques que sociétaux, avec le but de les accompagner vers l'autonomie et le respect, de leur donner le goût de l'altérité, de les outiller pour faire face aux désordres du monde.

... favoriser l'ouverture d'esprit par des activités et rencontres multiples.



développer l'esprit critique, développer les habiletés langagières à tous les âges.



... développer l'éducation aux médias et à l'information pour comprendre comment se construit et manipule l'information

... permettre aux enfants et aux jeunes de s'engager, d'avoir des responsabilités.

Axe 3 : Construire un relationnel et une communication de qualité

Cet axe souligne la responsabilité des adultes qui encadrent les enfants et les jeunes, il place la connaissance partagée et l'écoute comme éléments centraux permettant le bien-grandir des enfants. Il vise la conciliation de l'autonomie de chaque acteur et la co-construction de projets.

... placer la qualité des modes relationnels comme facteur de réussite de toute action éducative

... porter une attention constante aux échanges entre les familles et les professionnels qui éduquent et accueillent leurs enfants.

... développer le dialogue entre les acteurs,

... développer une communication de qualité avec les enfants et entre les enfants.

La mise en œuvre du PEDT

Les animateurs du centre de loisirs et la vie scolaire mettent l'accent sur :

- une forte attention portée à l'information donnée aux familles, avant, pendant, après les journées d'accueil au centre de loisirs (posts sur Facebook, rencontre/jeu avec les familles fin juillet, rdv famille au retour du camp des ados, affichages dans le centre, photos) ;
- les formations de l'équipe et des agents avec 2 jours de formation collective délocalisée pour toute l'équipe d'animation, au début du mois de juillet – plusieurs formations individuelles sont en cours et/ou programmées (l'éducation artistique, le jeu, la parentalité) ;
- la présentation du service centre de loisirs & vie scolaire. Ainsi le 16 septembre une nouvelle formule a permis de conforter le travail de chacun des agents, valoriser, faire connaître, dialoguer en confiance avec les parents.
- la construction d'un contenu enrichi pour le temps périscolaire du soir en veillant à la diversité des propositions, temps calme pour certains, temps actifs pour d'autres ; utilisation de la BCD - ateliers – etc

L'équipe du service petite enfance met l'accent sur les points suivants :

- un projet jardin et des sorties à l'extérieur
- des achats et des procédures éco-responsables : accessoires lavables (couches, carrés de toilette), mobilier normé, produits écologiques
- le rapprochement avec le Relais Petite Enfance de Saint-Vincent-de-Mercuze
- l'accompagnement à la parentalité : temps parents-enfants, permanence parents...
- des projets langage et musique
- des échanges et des activités avec le centre de loisirs.



Les sujets prioritaires pour la période 2022-2025

1. Développer des formations communes sous forme de conférences, interventions, partages d'expériences. L'idée est de développer l'interconnaissance entre acteurs du village et d'approfondir la réflexion collective. Parmi les thèmes envisagés : Comment mieux s'exprimer et communiquer dans le monde d'aujourd'hui ? Comment enrichir le dialogue avec les enfants ? Comment améliorer les postures éducatives favorables au développement de chaque enfant ?



3. Installer un groupe de travail sur l'Education aux médias et à l'information et les ados. Le sujet revient dans tous les échanges sur l'accompagnement des jeunes, avec la question récurrente : comment apprendre aux enfants et jeunes à manier correctement les médias et les sources d'information ? Un groupe de travail devra recenser qui fait quoi à ce jour, lister les attentes, mutualiser les compétences, envisager des actions.



2. Mettre en œuvre une action forte sur la réfection des cours d'école. Il s'agit là de mettre davantage de nature dans la vie quotidienne des écoliers, de prendre en compte les évolutions climatiques en végétalisant les espaces ; il s'agit aussi d'enrichir cet espace de socialisation qu'est la cour d'école, d'en faire un espace de découvertes et de rencontres où petite fille et petit garçon ont autant de place l'une que l'autre. Un groupe de travail est à constituer réunissant enseignants, parents d'élèves, agents, techniciens, élus.



4. Développer des actions d'éducation à l'alimentation et au goût. Avec l'extension du restaurant scolaire et la création d'une cuisine en régie, de multiples actions sont à construire pour articuler les objectifs de santé, de développement durable et de citoyenneté qui sont mobilisés dans un projet alimentation.

5. Poursuivre le projet Moby* à l'école initié en septembre 2021. Ce projet vise à faire évoluer les comportements, à limiter l'usage des voitures pour les trajets maison-école, à développer les déplacements doux, à utiliser les liaisons piétonnes du village. Le programme Moby accompagne la mise en place de « plans de déplacements établissement scolaire » ; c'est un programme labellisé par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ; il est piloté par l'éco-entreprise Eco CO2 et construit avec le PNR Chartreuse.

6. Travailler sur un projet culturel à l'échelle de la commune pour créer de la cohésion, développer les temps intergénérationnels, impliquer les associations : c'est à construire ensemble !

* Le projet Moby accompagne la mise en place de « plans de déplacements établissement scolaire ». C'est un programme labellisé par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Il est piloté par l'éco-entreprise « Eco CO2 » et construit avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNR).

Le nouveau Guide des services Enfance / Jeunesse

Celui-ci est disponible à l'accueil de la mairie, ainsi que dans tous les établissements dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Nouveau

ACCUEIL JEUNES (13 à 17 ans)

L'accueil jeunes s'adresse aux adolescents du Touvet. Il leur permet de partager des activités, des moments conviviaux. Il leur permet aussi de les responsabiliser en construisant des projets.

FONCTIONNEMENT

- VENDREDIS JEUNESSE**
En période scolaire, de 18h à 20h dans la salle du "cayron" à l'école élémentaire.
Réservation avant le jeudi 18h. Tarifs au trimestre.
- VACANCES SCOLAIRES**
Une semaine d'activités à la journée aux vacances d'automne, d'hiver et de printemps.
Réservation à la journée ou à la semaine.
- SÉJOUR D'ÉTÉ**
Séjour de plusieurs nuits organisé par les jeunes eux-mêmes !
Priorité aux jeunes qui fréquentent les vendredis jeunesse et ont participé à la construction du projet.

INSCRIPTIONS

Inscriptions et réservations sur l'Espace Famille accessible sur www.letouvet.com.

CONTACT

Laura Garcia
Directrice jeunesse
Tél : 04 76 92 34 34
mail : grappaloups@letouvet.com

TARIFS

Tarifs modiques, en fonction de quotient familial, votés par le CCAS.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Les familles sont membres des conseils de structure qui réunissent parents délégués, professionnels et élus, au moins 2 fois par an.

POUR VOUS IMPLIQUER
Conseil de crèche : contactez Sophie Prouvé (touvetinous@letouvet.com)
Conseil des Grappaloups : contactez Guillaume Magnien (grappaloups@letouvet.com)

LE MOT DU MAIRE

« J'ai à cœur de mener pour vous, enfants et parents, une politique ambitieuse à la hauteur de vos attentes. C'est le sens du projet éducatif de la commune mis en place depuis 2003 au Touvet. »
Laurence Thiéry

LE MOT DE L'ADJOINTE

« L'accueil des enfants, des tout petits aux adolescents, est un enjeu majeur pour notre commune. Les services municipaux enfance-jeunesse offrent un environnement qui accompagne le développement des enfants, en soutenant les apprentissages et la socialisation.
Découvrir et respecter les autres, élargir le champ d'expériences des enfants, donner place à chacun et faire vivre le collectif, telles sont les ambitions du travail conduit avec les équipes d'animation dans le cadre du projet éducatif dans lequel nous sommes engagés. Les besoins des familles et des enfants sont multiples ; nous souhaitons proposer les réponses les plus adaptées possibles. »
Annie Vuillermoz

CONTACTS

Annie Vuillermoz
Adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la lecture publique
mail : annie.vuillermoz@letouvet.com

Marianne Counio
Directrice du Centre Communal d'Action Sociale
mail : m.counio@letouvet.com

ESPACE FAMILLE

Toutes les inscriptions et réservations sont à faire en ligne via l'Espace Famille, accessible sur www.letouvet.com ou sur www.espacefamille.aiga.fr.

Pour ouvrir un compte Espace Famille la demande est à faire auprès du service périscolaire : periscolaire@letouvet.com 04 76 92 34 37

Année scolaire 2022-2023

LE TOUVET

GRESIVAUDAN



GUIDE PRATIQUE DES SERVICES MUNICIPAUX ENFANCE JEUNESSE

Mairie du Touvet
700 Grande Rue
38660 Le Touvet
Tél : 04 76 92 34 34
mail : mairie@letouvet.com
Facebook : @MairieLeTouvet

isère LE DÉPARTEMENT
HAUTE SAVOIE LE DÉPARTEMENT
SAVOIE LE DÉPARTEMENT
PLAN MERCREDI

RECTO

MULTIACCUEIL LES TOUVETINOUS (de 3 mois à l'entrée à l'école maternelle)

Le multiaccueil propose aux familles du Touvet un mode d'accueil collectif, favorisant le développement, l'éveil, l'intégration et le bien-être du jeune enfant.

FONCTIONNEMENT

Accueil ponctuel ou à l'année.
Accueil à la demi-journée (8h à 12h ou 13h30 à 18h30) ou à la journée (8h à 18h30).

30 places

INSCRIPTIONS

Le conseil de crèche attribue les places pour l'année scolaire suivante au printemps.

- Année 2022-2023** : Les 30 places sont déjà attribuées. Accueil occasionnel uniquement : prendre contact directement avec la directrice du multiaccueil.
- Année 2023-2024** : un dossier de pré-inscription est à déposer à la mairie ou en ligne entre janvier et mars 2023.

CONTACT

Sophie Prouvé
Directrice
Tél : 04 76 92 34 34
mail : touvetinous@letouvet.com

TARIFS

Tarifs fixés par la CAF, selon le quotient familial.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE (ex RAN) a une mission d'information sur les modes de garde des jeunes enfants. Il accompagne les parents et les assistants maternels sur différents thèmes.
Temps collectifs pour les assistants maternels, les parents et les enfants : jeudi et vendredi de 9h à 12h - sur inscription.
Permanences sans rendez-vous : jeudi 13h à 20h et vendredi 13h30 à 17h
Permanences sur RDV : jeudi de 18h à 20h

CONTACT

Mélissa Ballon
Animatrice du RPE
Tél : 06 33 43 49 00
mail : ram@le-touvet.com

CENTRE DE LOISIRS LES GRAPPALOUS (enfants scolarisés de 3 à 12 ans)

Le centre de loisirs propose aux enfants du Touvet des temps de loisirs adaptés aux différents âges le mercredi et pendant les vacances scolaires.

FONCTIONNEMENT

MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE
Accueil à la journée de 8h à 18h30 ou à la demi-journée (matin avec repas de 8h à 13h30 ou après-midi de 13h30 à 18h30).
Arrivée entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h30.

VACANCES SCOLAIRES
Toutes les vacances scolaires sauf du 26/12 au 31/12/2022 et du 30/07 au 31/08/2023. Accueil uniquement à la journée de 8h à 18h30.
Arrivée entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h30.

INSCRIPTIONS

Inscriptions et réservations sur l'Espace Famille accessible sur letouvet.com.

Réservation/annulation pour le :
LUNDI : jusqu'au vendredi précédent 18h.
MARDI : jusqu'au samedi précédent 18h.
JEUDI : jusqu'au lundi précédent 18h.
VENDREDI : jusqu'au mardi précédent 18h.

CONTACT

Mélanie Thiébaud
Secrétaire du Service Vie Scolaire
Tél : 04 76 92 34 37
mail : periscolaire@letouvet.com

TARIFS

Tarifs selon le quotient familial, votés par le conseil municipal.

VIE SCOLAIRE

Pour l'inscription de votre enfant dans une école de la commune (nouveaux habitants et pour les enfants qui entrent en petite section et en CP), vous devez :

- Étape n°1
Inscription à la mairie : Retourner la fiche d'inscription disponible sur le site du Touvet (www.letouvet.com rubrique Vie scolaire), par courrier ou par mail (periscolaire@letouvet.com).
- Étape n°2
Admission à l'école : sur rendez-vous avec le directeur/rice de l'école.

CENTRE DE LOISIRS LES GRAPPALOUS (enfants scolarisés de 3 à 12 ans)

Le centre de loisirs propose aux enfants du Touvet des temps de loisirs adaptés aux différents âges le mercredi et pendant les vacances scolaires.

FONCTIONNEMENT

MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE
Accueil à la journée de 8h à 18h30 ou à la demi-journée (matin avec repas de 8h à 13h30 ou après-midi de 13h30 à 18h30).
Arrivée entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h30.

VACANCES SCOLAIRES
Toutes les vacances scolaires sauf du 26/12 au 31/12/2022 et du 30/07 au 31/08/2023. Accueil uniquement à la journée de 8h à 18h30.
Arrivée entre 8h et 9h et départ entre 17h et 18h30.

INSCRIPTIONS

Inscriptions et réservations sur l'Espace Famille accessible sur letouvet.com.

MERCREDI : réservation/annulation jusqu'au lundi 18h.
VACANCES : réservation/annulation jusqu'à deux semaines avant le début de la période.

TARIFS

Tarifs selon le quotient familial, votés par le CCAS, dégressifs selon le nombre d'enfants. Tarifs à la carte ou au forfait.

CONTACT

Guillaume Magnien
Directeur des Grappaloups
Tél : 06 48 71 21 71
mail : grappaloups@letouvet.com

NOTES

VERSO

Dans nos classes

Les élèves de l'école des 3 cours et de la Touveline ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre. Le maire, Laurence Théry et Annie Vuillermoz, adjointe aux solidarités, à la vie scolaire et à la lecture publique étaient présentes auprès des enseignant-e-s et des enfants pour ce retour à l'école.



À l'école élémentaire des 3 cours, 171 élèves sont répartis dans 7 classes à la suite de la fermeture d'une classe cette année avec :

- Une classe de CP composée de 24 élèves
Enseignante : Solenn MASURE
- Une classe de CP/CE1 composée de 20 élèves
Enseignante : Véronique NANTES
- Une classe de CE1 composée de 24 élèves
Enseignante : Sophie CIRCAN
- Une classe de CE2 composée de 27 élèves
Enseignant : Philippe LYONNARD
- Une classe CM1 composée de 26 élèves
Enseignante : Carole DELIGNIÈRE
- Une classe de CM1/CM2 composée de 24 élèves
Enseignante : Gaëlle RATAHIRY
- Une classe de CM2 composée de 26 élèves
Enseignant : Jean-Michel VIVANT



À l'école maternelle la Touveline, 99 enfants soit 4 de plus que l'année dernière- sont accueillis dans 4 classes, avec :

- Une classe de Petite Section composée de 26 élèves
Enseignante : Karine JEAN
- Une classe de Petite / Moyenne Section composée de 25 élèves - Enseignante : Florence GHISOLFI
- Une classe de Moyenne / Grande Section composée de 24 élèves - Enseignante : Sonia HUMBERT
- Une classe de Moyenne / Grande Section composée de 24 élèves - Enseignante : Catherine NICOLEAU



Les enfants sont accompagnés par 4 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles). Martine BEAUNE, Marylène BELTRAMI, Kimberley COQUAND et Mathilde SARIAN assistent les enseignants au quotidien et travaillent au plus près des enfants. La mairie a augmenté leur présence dans les classes et intégré 2 agents en plus à midi pour accueillir les enfants à la cantine.

Un nouvel intervenant musique

Xavier Contucci, professeur des écoles de formation, aujourd'hui intervenant recruté par l'École de Cordes du Grésivaudan, arrive à l'école des 3 cours pour enseigner la musique aux enfants de l'école élémentaire. Ces rendez-vous hebdomadaires permettent aux enfants de se familiariser avec les rythmes et de s'essayer au chant

Le service périscolaire enfance/jeunesse



Le vendredi 16 septembre, avait lieu dans la cour de l'école élémentaire, une soirée de présentation du service Enfance - Jeunesse, animée par Annie Vuillermoz, adjointe en charge notamment de la vie scolaire, et Guillaume Magnien, directeur du service ALSH et vie scolaire. Mélanie Thiebaut, assistante administrative du service ALSH et vie scolaire, interlocutrice des parents au quotidien, était bien sûr présente. Précédant la présentation de chaque agent-e, Annie Vuillermoz a rappelé le rôle et les objectifs de ce service municipal tout en rappelant l'importance des temps d'échanges entre élus, agents, parents.

« L'intention de ce moment, c'est de faire connaissance avec cette équipe "Jeunesse" qui couvre les temps périscolaires et les temps au centre de loisirs et dont le travail est majeur compte tenu de la quantité d'enfants accueillis. Selon les statistiques de l'année dernière, le périscolaire concerne 98 % des enfants inscrits à l'école. L'an dernier, sur 290 écoliers (maternelle et élémentaire), il y avait 280 inscrits à la cantine et 245 inscrits pour le périscolaire. C'est également un travail essentiel au vu du nombre d'heures et de jours concernés, puisque l'équipe "Jeunesse" accueille les enfants le matin, le midi, le soir, mais aussi tous les mercredis, toutes les petites vacances et toutes les vacances d'été (sauf lors des fermetures de 3-4 semaines). Sur les 365 jours de la vie des enfants et des écoliers, l'équipe "jeunesse" est donc omniprésente, et leur travail est à saluer. Accueillir les enfants, c'est les écouter et leur faire partager des règles de vie collective, c'est les accompagner sur les trajets, leur proposer des activités, ... ; c'est aussi assurer l'entretien des locaux et c'est encore faire le lien avec les enseignants et avec les familles.



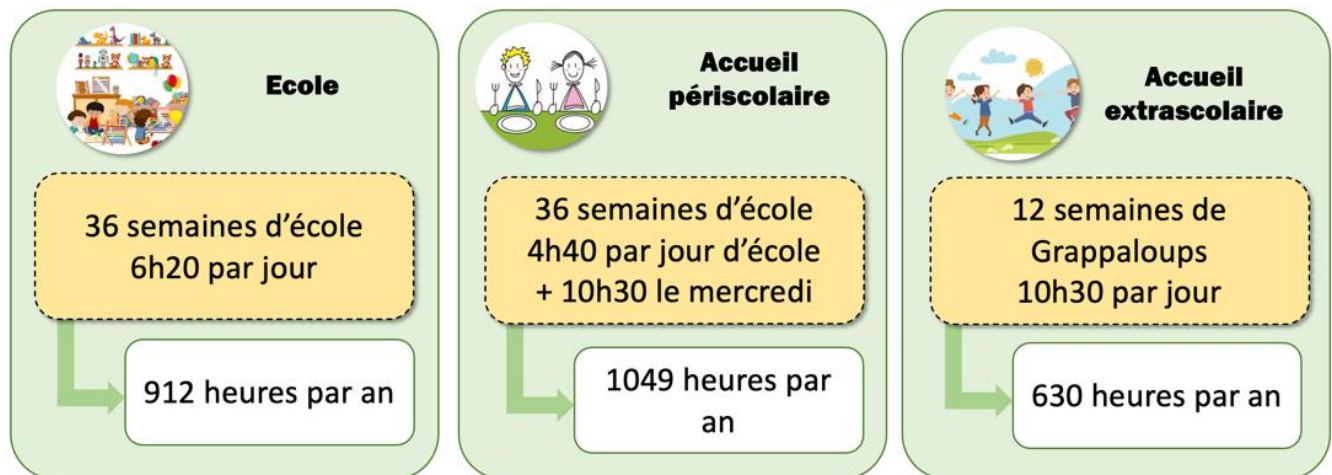
L'équipe municipale fait le choix d'avoir un service enfance-jeunesse qui soit présent « tout le temps », pour faire vivre aux enfants des temps collectifs multifacettes et pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Pour l'année scolaire 2022-2023 la commune a fait le choix de conforter l'équipe d'ATSEM qui intervient à l'école maternelle. Il y a aussi en cours tout un travail sur le développement des activités dans le périscolaire du soir et également, bientôt, le démarrage de la nouvelle cantine. Tout cela se met en place dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT), (ndlr : dont on consacre un dossier dans ce bulletin — page 4 à 9). L'un des éléments important du projet éducatif est de développer une relation de confiance et un relationnel de qualité entre les acteurs qui interviennent auprès des enfants. Le temps de présentation et d'échange avec l'équipe jeunesse est un maillon important pour construire un dialogue régulier avec les familles. Pour enrichir ce dialogue, des parents sont attendus pour siéger au conseil du centre de loisirs, l'invitation est lancée aux parents ! »

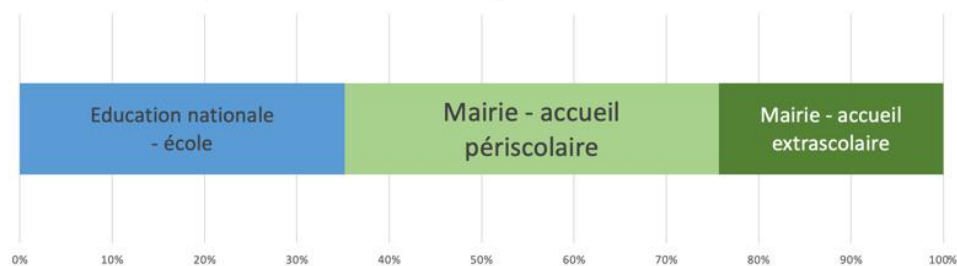


Lors de cette soirée de présentation, plusieurs « visuels » étaient exposés dans la cour de l'école pour présenter le service enfance-jeunesse (ndlr : visibles sur les pages suivantes).

Les différents temps d'accueil de l'enfant



Répartition des temps d'accueil de l'enfant



Le rôle de l'animateur



L'accueil périscolaire



Accueil du matin :
De 7h30 à 8h20

Accueil du soir :
De 16h30 à 18h30



La cantine



La Touveline



Au Bresson



Les Grappaloups



L'accueil jeunes

Vendredis jeunesse
18h-21h



**ACCUEIL JEUNES
PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES**

**Séjour d'été préparé par les
jeunes**



Au Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS)

- **La Crèche** continue les projets langage et musique, en lien avec la bibliothèque et le centre de loisirs des Grappaloups. Pour cette rentrée 2022, des Temps parents-enfants vont permettre aux parents voir leur(s) enfant(s) s'épanouir avec d'autres enfants du même âge « en collectif ». Tout le mois de septembre a été consacré à l'accueil des familles.

- Le Relais Petite Enfance - RPE (ex-Relais d'Assistant-es Maternel-les - RAM)

Pas à pas, les évolutions du Relais Petite Enfance ont permis le rapprochement avec celui de Saint-Vincent-de-Mercuze. Pour cette rentrée 2022, le programme d'animation des temps d'éveil propose jusqu'à début novembre des temps collectifs avec ateliers et animations pour les tout-petits. Zoom sur le métier d'Assistant-e Maternel-le

Ces professionnel-le-s de la petite enfance assurent l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité des enfants qui leur sont confiés. La « Nounou » comme on l'appelle peut accueillir jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans (ou de plus de 6 ans en périscolaire), à la journée, selon les besoins des parents. Sa mission consiste à prendre en charge toute la vie quotidienne de l'enfant, les repas, les sorties, les promenades et les jeux, ainsi que la toilette. Sans oublier les câlins et la surveillance des enfants accueillis. A la fin de chaque journée, l'AssMat effectue les transmissions aux parents de la journée de leur enfant, en retraçant les activités, les progressions dans l'apprentissage et les observations faites au quotidien. Les horaires de travail peuvent être très variables car déterminés en fonction des besoins de l'enfant et des contraintes horaires des parents. L'Assistant-e Maternel-le est le plus souvent, comme au Touvet, salarié du parent qui l'emploie (particulier employeur), et exerce son métier à son domicile.

Au Touvet, il y a 17 AssMats en lien avec le Relais Petite Enfance (ex RAM) dont Mélissa Bollon est animatrice. Partout en France, comme dans le Grésivaudan on constate une baisse du nombre d'Assistant-e Maternel-le et le Touvet ne fait pas exception (départ à la retraite, cessation d'activité) depuis quelques années.

Journée internationale des Assistant-es Maternel-les

Le samedi 19 novembre, le Relais Petite Enfance prévoit un temps d'accueil à l'occasion de la journée internationale des Assistant-es Maternel-les. L'occasion de découvrir le métier et d'échanger avec les AssMats du territoire. Ce temps se déroulera lors du marché du samedi matin.



Pour devenir Assistant-e Maternel-le, il faut contacter le Relais Petite Enfance du Touvet qui saura accompagner tout nouveau-le candidat-e dans les démarches d'agrément. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) propose des réunions présentant toutes les facettes du métier et la procédure de l'agrément. Avant tout accueil, l'Assistant-e Maternel-le doit obligatoirement avoir été agréé par le Président du conseil départemental après avis des services de la PMI. Ensuite l'Assistant-e Maternel-le suit une formation de 120 heures, comprenant des enseignements sur les besoins fondamentaux de l'enfant, les spécificités du métier d'AssMat, son rôle et son positionnement dans les dispositifs d'accueil de jeune enfant. Tout au long de sa carrière l'AssMat employé-e par un particulier employeur a accès à la formation professionnelle

	08/09/22	15/09/22	22/09/22	29/09/22	06/10/22	13/10/22	20/10/22	27/10/22	03/11/22
Jeu	Collage	Atelier de psychomotricité	Formation Mélissa sur la fonction parentale	Journée des animatrices de Relais	Semaine bleu : On invite les grands parents à venir en temps collectif	Histoires d'Anais (Débê au Relais Petite Enfance) à 10h	« Atelier Ludisens » avec Caroline Proposer aux enfants des espaces de jeu permettant le développement créatif	Temps collectif selon nombre d'inscrit	Temps collectif selon nombre d'inscrit
9h00 à 11h00	Tableau Nature	Chansons (guitare)	Pas de temps collectif	Pas de temps collectif	Atelier peinture avec des épices				
	Sac à chanson								
	09/09/22	16/09/22	23/09/22	30/09/22	07/10/22	14/10/22	21/10/22	28/10/22	04/11/22
Vend	Sable Magique et coquillage	Eveil musical	Formation Mélissa sur la fonction parentale	Plantation dans le jardin	Sortie à la ferme à la Fléchère avec les assistantes maternelles de St Vincent de Mercuze	Semaine du Goût	On ramasse des feuilles mortes pour faire un tableau	Vacances scolaires	Vacances scolaires
9h00 à 11h00	Histoires		Pas de temps collectif			Dégustation !		Temps collectif selon nombre d'inscrit	Temps collectif selon nombre d'inscrit
				Histoires de jardin		Histoires de Goût			
A partir de 18h30				Apéro de rentrée à la mairie avec Mme le Maire et Annie Vuillemin					

Un bel été aux Grappaloups 3 à 14 ans

Cet été 136 enfants ont fréquenté les « Grappaloups », avec une moyenne de 42 enfants par jour. Accueillir, divertir, organiser des sorties ou des séjours, le centre aéré a joué son rôle pour toujours s'adapter aux besoins de chacun en faisant vivre le collectif. Pour privilégier les actions locales, les enfants ont rencontré les pompiers à la caserne, fait de grands jeux type comme une belle « chasse au trésor » dans les

lieux historiques de la commune, profité de la cascade et des parcs ombragés... Ils ont pu participer à une journée vélo pour tous, fabriquer des jeux en bois avec un professionnel ou peindre au cours des ateliers organisés... Sans oublier les sorties comme le Parc Aventure à Allevard, la Galerie Eureka à Chambéry ou une sortie baignade fort attendue et appréciée au lac de Saint-Alban-d'Hurtières.

Placé sous le signe des rencontres cet été les enfants ont échangé avec un apiculteur, avec les enfants de la crèche, et même avec les parents invités le 31 juillet avec une invitation à jouer autour de jeux animés par une ludothèque ambulante. Les parents étaient invités à la fin de l'été à assister à un petit spectacle réalisé par les enfants.

Visite de la caserne des pompiers



Construction de jeux en bois



Réalisation d'un jeu de 7 familles



Chasse au trésor au Château du Touvet



Accrobranche



Parcours vélos et trottinettes



Jeux sportifs



Création d'un dragon



Maquillage



Atelier cuisine



Déguisement



Jeux collectifs



Pour les ados des « Vendredis jeunesse »

Du 18 au 22 juillet 12 ados ont vécu une belle aventure au Haras du Parc Naturel de Chambaran, à Saint-Pierre-de-Bressieux, au milieu d'une faune composée de chèvres, de sangliers, de cerfs, de biches, de paons etc... Ils ont pratiqué l'équitation et tous les jours ont soigné les chevaux. Ce séjour, construit par le groupe et pour le groupe, était organisé thématiquement "au cœur de la nature et des animaux". Des nuits passées dans le Parc Naturel, des journées plongées dans le Haras du Brin d'Amour à Virville.

Les ados ont vécu dans un magnifique lieu naturel au milieu des animaux. Ce projet a pour objectif de créer de nouveaux liens, autant sur les temps d'activités (équitation, randonnées, veillées...) que sur les temps de vie quotidienne (repas, cuisine, vaisselle...), de retrouver l'entraide et de partager des souvenirs en commun. Un temps de discussions et de photos avec les parents a été proposé à leur retour, pour le plus grand plaisir de tous.

Jour 1

- Installation du campement
- Connaissance
- Premiers pas dans le parc naturel du Chambaran



Jour 2

- Premiers contacts avec les chevaux et premiers soins.
- Les jeunes ont pu également enfiler leurs tee-shirts «Team Ados».
- Une balade à cheval et soirée saucisses merguez.



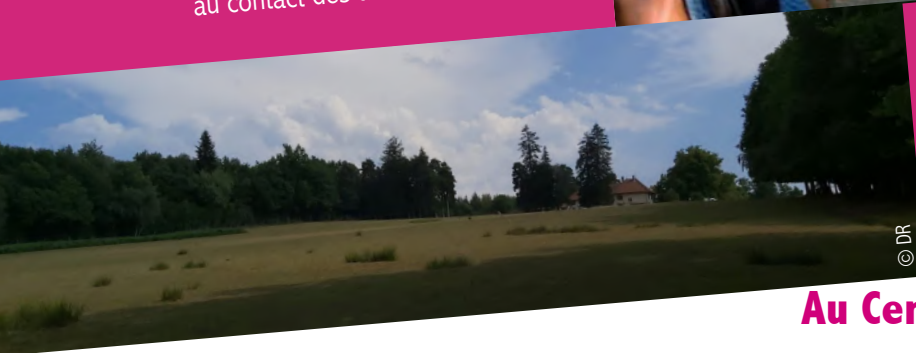
Jour 3

- Réveil à 5h par une biche venue visiter le campement.
- Promenade dans le parc et cela toujours au contact des animaux.



Jour 4

- Nouvelle journée à cheval dans un cadre naturel magnifique.
- Dernière soirée au campement.
- Retour au Touvet vers 16h.



Au Centre Communal d'Action Sociale, des ateliers mémoire

Le CCAS du Touvet s'est engagé dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie à travers le portage de repas, l'aide aux courses, un projet de parcours ludique de santé et un suivi des personnes isolées grâce à des bénévoles engagés. En plus de ces projets, des ateliers mémoire ont pu être mis en place au printemps et continuent cet automne. Ces ateliers auront lieu à la Maison des Associations :

- Vendredi 18 novembre / Jeudi 24 novembre

- Vendredi 2 décembre / Vendredi 9 décembre / Vendredi 16 décembre

Il y aura 2 sessions par jour : la première de 9h30 à 10h30 et la deuxième de 10 h 45 à 11h45. Ces ateliers sont gratuits et sur inscription. Les places sont limitées à 8 personnes par atelier. Les inscrits doivent être assidus, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à être présents les 5 séances.



Et du côté de la petite enfance

Au multi-accueil, place aux ateliers collectifs / temps parents/enfants (TPE) :
Atelier musique, atelier lecture avec la bibliothèque, atelier jardin...



Le Relais Petite Enfance a conjugué formations au service des assistantes maternelles et ateliers pour les enfants :
La Ferme « Plumes, Poils & Cie » a rendu visite au RPE et un atelier Yoga a pu être proposé aux enfants.



Un repas de Noël... au mois de juin !

La crise sanitaire a contraint à l'annulation des derniers repas de Noël des aînés. L'idée a donc progressivement émergée d'organiser un temps de rencontre aux beaux jours, en extérieur, pour pouvoir se retrouver en toute sécurité.

Avec l'aide du Conseil des sages, la commune a donc organisé dimanche 26 juin un repas champêtre ouvert aux habitants du Touvet de plus de 65 ans. C'est avec plaisir que nombre d'entre eux se sont retrouvés autour d'un buffet à l'ombre des marronniers du Clos Schmitt, en présence du maire, Laurence Théry et des élus Aline Fiard, Mireille Auboin et Adrian Raffin.

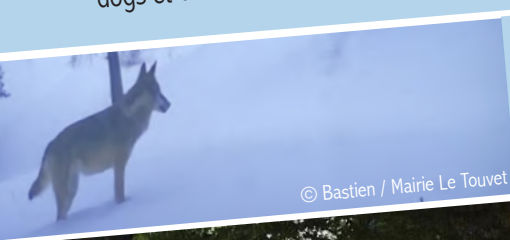
Messieurs Gouesbet et Mondain, de la compagnie « La Chantournelle » ont animé ce repas « champêtre » à l'orgue de barbarie et au chant, pour la plus grande joie de tous.



VIE DE LA COMMUNE

Retour sur ...

Le Grésiblues Festival a lancé la saison estivale 2022, le dimanche 3 juillet, au Bresson avec un public venu en nombre pour écouter et applaudir Shaggy dogs et Grainne Duffy.

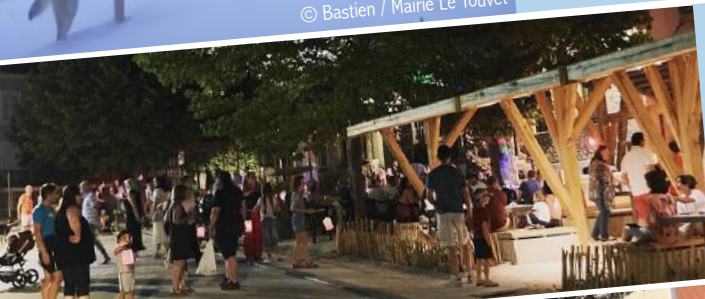


Cinétoiles proposé cette année, le jeudi 7 juillet, à la salle du Bresson, le documentaire « Marche avec les loups » a réuni 150 personnes.



Retraite aux flambeaux

Comme tous les ans pour fêter le 14 juillet une déambulation réunissait petits et grands munis de flambeaux pour une déambulation dans les rues de la commune. Cette année pas d'harmonie mais quelques petites pièces de musique grâce aux « Cochons volants ». Fête nationale oblige c'est une Marseillaise qui a clos la retraite aux flambeaux devant le monument aux morts.



Festival Place Libre - L'art dans la rue !

Du 25 au 28 août Place Libre a accueilli les spectateurs du Touvet et d'ailleurs, sur le thème de « l'intérieur de notre quotidien » ! Dès le jeudi dans les quartiers du Touvet : à la Frette, la Conche, le Vivier où étaient présents une vingtaine de personnes dans chaque quartier pour applaudir Kinkin et son accordéon. Le Collectif la Rue Z, la compagnie iséroise, « Les 7 familles » et leur jeu TV « Hop pOp poP », ou encore Marzouk Machine et leur spectacle « Apocalypse » ainsi que Silembloc et leur spectacle « Mort ou Vif » mais également les rappeurs Jaks et Arthémis, la fanfare Radio Kaizman, les compagnies Carton Plein et Dis Bonjour à la Dame ont accompagné ces 3 journées débridées dans les rues du Touvet !



Les **Nouveaux arrivants** ont été accueillis en préambule du forum des associations, sur l'esplanade de la salle du Bresson le 3 septembre.



Le **Forum des Associations**, le même jour, a permis aux associations de présenter leurs activités, de renseigner les visiteurs et d'inscrire les nouveaux adhérents. L'association English Is Fun était présente, tout comme Le Touvet Judo Club, Le Touvet Badminton Club, Le Touvet Volley-Ball pour représenter le sport, mais également l'École de Musique des Deux Rives ainsi que l'École de Cordes du Grésivaudan pour la musique ou encore Générations Bridge et l'association Détente et loisir.

Mvélo+ prête des Vélos à assistance électrique

Le service Mvélo+ du SMMAG était au Touvet (sur le parking Relais des Grandes Terres) le vendredi 16 septembre 2022 de 17h à 19h pour prêter gratuitement 10 vélos à assistance électrique aux habitants pour une durée d'un mois (jusqu'au 14 octobre 2022). Cette opération fut un succès car tous les vélos ont trouvé preneur !



À venir ...

Chaussure à son pied - Marionnettes Turak



© Laurent Vichard

Le Touvet accueille, le spectacle de Marionnettes « Chaussure à son pied » de la compagnie de théâtre Turak. Rendez-vous le vendredi 14 octobre à 20h, au Pôle Artistique et Culturel. Ce spectacle gratuit est en itinérance au Touvet, et rentre dans le cadre du lancement de la saison en commun hors les murs de l'Espace Aragon avec l'espace Paul Jargot-Crolles et le Coléo-Pontcharra.

Rendez-vous le vendredi 14 octobre à 20h, au Pôle Artistique et Culturel.

Plus d'infos

Réservation en mairie 04 76 92 34 34
ou par mail à mairie@letouvet.com

Octobre rose



En partenariat avec la commune l'association Step by Step organise la 9ème édition de « Octobre rose » le samedi 15 octobre, à partir de 17h, à la salle du Bresson. Un programme complet, sportif, dansant, et convivial, vous attend, avec l'installation de stands qui vous accueillent pour vous informer et pour échanger. Cette campagne de sensibilisation au cancer du sein permet de recueillir des fonds pour la recherche et la prise en charge des malades. La totalité des recettes (entrées, dons) permet à l'association AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie) de renforcer ses activités de soins sur divers supports, de compléter les équipements, et d'accueillir au mieux les patients pour les orienter vers des activités physiques adaptées. Une première partie de 17h30 à 20h30, pour tout public, est centrée sur la prévention et les rencontres.

Mais le focus reste celui du sport et de la convivialité, avec comme pendant, le bien-être et la santé. Les sons et lumières sont assurés par nos deux talentueux DJ, producteurs et musiciens, Kévin et Maxence. Et enfin, à partir de 21h, une deuxième partie festive et dédiée à la musique et à la danse animée par Kévin et Maxence qui vous feront danser sur des musiques variées, généralistes, disco, techno, ... selon vos envies.

Rendez-vous samedi 15 octobre 2022 au Bresson !

Plus d'infos

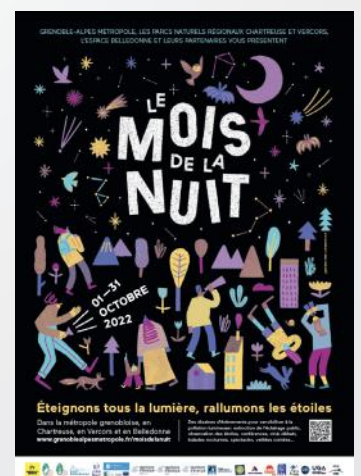
assostepbystep@gmail.com / 06 98 52 49 73

Mois de la Nuit 2022

Une soirée d'observation des étoiles aura lieu le mardi 18 octobre, de 20h à 22h, sur l'esplanade du Château du Touvet. Cette soirée est organisée par la commune et la commission écocitoyenne dans le cadre du Mois de la nuit 2022, avec l'aide du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Cette soirée sera animée par le Groupe d'Astronomie du Grésivaudan. Elle est ouverte à tous les âges et tous les publics, sans inscription. Des instruments d'observation seront mis à votre disposition. Vous pouvez aussi venir avec vos jumelles, votre lunette astronomique ou un télescope si vous en avez. A cette occasion, l'éclairage public ne sera pas allumé dans les quartiers proches du château afin de permettre de mieux profiter du ciel nocturne. En cas d'intempérie ou de ciel couvert, la soirée sera annulée ou reportée.

Plus d'infos

mairie@letouvet.com
04 76 92 34 34



**Commémoration du 11 novembre 1918
à 11h30 devant le Monument aux morts.**



Retour sur un été désespérément sec

Le préfet de l'Isère a dû placer le département en situation de crise de niveau 4 sur 4 durant plusieurs semaines, avec des mesures de restrictions et d'économie d'eau indispensables. Au Touvet et dans une grande partie de la vallée du Grésivaudan, les effets de la sécheresse ont été flagrants. Le manque de précipitation ne date pas de cet été. Depuis janvier, chaque mois a été déficitaire, à l'exception du mois d'août, selon Météo France.

Des conditions climatiques exceptionnelles ont conduit à des hausses de températures record en France dans plusieurs départements (Finistère, Gironde, Var, Haute-Loire, Loire, Rhône, Drôme) et particulièrement en Isère. L'été 2022, aura été le deuxième été le plus chaud (derrière 2003), d'après Météo France. Sans atteindre les records, l'été isérois fut caniculaire : jusqu'à 37,9°C enregistré le 19 juillet et 37,8°C le 5 août autour de Grenoble. La capitale des alpes a dépassé la barre des 30°C pendant plus de 70 jours entre juin et août. Le Plan national Canicule déclenché depuis le 1er juin, a été suivi par plusieurs alertes Canicule en juillet et en août.



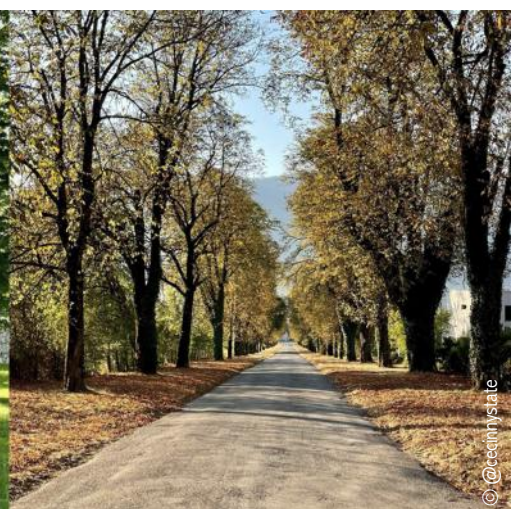
Vue du Château (Juin 2022)



Vue du Château (Juillet 2022)



Allée du Château (Juin 2022)



Allée du Château (Juillet 2022)



Les arrêtés à respecter

En résumé, le Préfet de l'Isère interdit dans le département : le 11 août 2022 les tirs de feux d'artifices & déclare le 17 août 2022 une alerte crise sécheresse avec interdiction de laver les voitures, de nettoyer les façades, toitures, trottoirs etc...Mais également de remplir les piscines et de les remettre à niveau, d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins potagers, les stades et terrains de sport, etc .. de 11h à 18h.



Plus d'infos
www.isere.gouv.fr

Relevez toute l'année les défis de la commission éco-citoyenne

Cette année encore la commission écocitoyenne propose de continuer à œuvrer pour une alimentation plus saine et plus durable, notamment dans le cadre du Mois de la Transition Alimentaire.

Début octobre, l'atelier « Cuisiner local et bon, c'est pas cher » a eu lieu, lors du vide-greniers du Sou des écoles du Touvet, au parc Clos Schmitt, pour échanger et cuisiner des plats complets confectionnés avec des produits locaux, pour la plupart en vrac et bio et puis pouvoir repartir avec les 4 parts cuisinées dans un bocal réutilisable ... et avec la recette ! Cet atelier a été proposé par la commune du Touvet avec L'Accorderie de Pontcharra ainsi que la Communauté de Communes Le Grésivaudan et les communes de Sainte-Marie-d'Alloix et Pontcharra.

Les défis continuent ! Alors à vos fourneaux et n'hésitez pas à partager vos bonnes idées et de vos recettes sur le Facebook :

@defiecocitoyen en attendant d'échanger !



Rencontres du Zéro Déchet du Grésivaudan

Le 20 novembre prochain se dérouleront les premières rencontres « Zéro Déchet » au Touvet !

Mises en place par la commission écocitoyenne du Touvet, les rencontres du Zéro Déchet du Grésivaudan auront lieu, au Pôle Artistique et Culturel, le dimanche 20 novembre (10h-18h). Ces rencontres sont organisées dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, avec l'aide de la Direction des Déchets de la Communauté de Commune Le Grésivaudan.

Pourquoi ces rencontres autour du « zéro déchet » ? Parce que réduire ses déchets, c'est aujourd'hui indispensable. Un déchet, c'est un bien qu'il a fallu fabriquer, en utilisant des matières premières, bien souvent polluantes à extraire, et de l'énergie. Puis un bien qu'il a fallu transporter, puis acheter. Puis un bien devenu inutile, donc réduit à l'état de déchet, qu'il faut encore une fois transporter et traiter du mieux possible, ce qui entraîne de nouveau de la pollution et une dépense d'énergie.

Réduire ses déchets, c'est donc adopter une démarche de sobriété. C'est faire évoluer ses habitudes pour :

- Refuser d'acheter des biens énergivores ou polluants,
- Réduire nos consommations à ce qui est nécessaire et utile,,
- Réutiliser les choses au maximum, en réparant, partageant, achetant ou vendant d'occasion,
- Recycler ce qui ne peut malheureusement pas être réutilisé,
- Rendre à la terre si c'est possible, par exemple par le compostage.

Venez découvrir et expérimenter les multiples façons simples, ludiques et conviviales d'adopter ces **5R**. Il y aura des projections, des conférences-débats, des ateliers, des stands, une petite restauration, ... et plein d'autres surprises. Vous pourrez par exemple réparer vos objets en panne avec l'aide du Repair Café, ou apprendre à confectionner des produits ménagers.



Pour que ces rencontres soient une réussite, nous avons absolument besoin de vous : si vous avez un peu de temps d'ici fin novembre, rejoignez-nous pour organiser cet événement, car nos moyens humains sont trop limités par rapport à l'ampleur de la tâche.

Vous pouvez contacter un des élus du trio d'organisation :

Brice Laguionie : brice.laguionie@letouvet.com

Alexandre Buissière : alexandre.buissiere@letouvet.com

Céline Wygledacz : celine.wygledacz@letouvet.com

L'actualité du Conseil

Le Conseil des Sages, instance de concertation constituée d'âinés du Touvet parties prenantes de la vie locale, se réunit régulièrement. Associés aux projets municipaux, ils donnent leur avis et font des propositions au conseil municipal.

A leur actif cette année Un repas de Noël en juin...
(ndlr : pour en savoir plus rendez-vous page 19)



Et à suivre un travail en cours autour d'un nouveau plan « bancs » pour conjuguer repos et promenade. Les membres du Conseil des sages souhaitent s'investir dans un plan « bancs » en localisant les bancs existants et tous les endroits où il serait intéressant d'en implanter d'autres. Ce travail doit être réalisé en partenariat avec les services techniques, agents qui par ailleurs s'essayent à construire des bancs en pierre totalement conçus et réalisés en interne.

Colis et repas de Noël 2022, Inscrivez-vous !

Chaque année, la municipalité et le centre communal d'action sociale du Touvet, offrent aux plus de 65 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année un colis gourmand ou le partage d'un repas festif. En espérant que cette année, ces festivités puissent se dérouler sans trop de restrictions !

Le repas de Noël a lieu dimanche 4 décembre 2022 à la salle du Bresson et le colis est offert vendredi 2 décembre à 17h30 à la mairie autour d'un apéritif.



Attention, pour la 3e année aucun courrier n'est envoyé par voie postale.

Toutes les personnes de plus de 65 ans et habitant au Touvet, peuvent participer au repas ou recevoir un colis.

Inscription possible jusqu'au 28 octobre :

- en déposant à la mairie le coupon réponse du Touvet Animations du mois de septembre

- par mail à mairie@letouvet.com

Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Réunion publique sur les Points de Collecte de Proximité



En présence du maire, Laurence Théry, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a présenté, lundi 11 juillet, les évolutions sur la mise en place de Points de Collecte de Proximité dans la commune. La nouvelle gestion des déchets et la nature des bacs de chaque collecte (bac jaune, bac bleu, bac vert, ordures ménagères...). La CCLG va assurer la communication à suivre cet automne en organisant des réunions de quartiers. Une carte des implantations pressenties sera communiquée dès que possible.

Plus d'infos

www.le-gresivaudan.fr

BUDGET PARTICIPATIF DU TOUVET

Proposé par la commune en 2021, le budget participatif du Touvet concrétise un engagement pris par l'équipe municipale une année plus tôt. Pensé comme un outil supplémentaire de participation citoyenne, le budget participatif permet d'affecter une partie du budget d'investissement de la collectivité à des projets proposés et choisis directement par les habitants.

L'appel à projet lancé à l'automne 2021 a fait émerger trois propositions. Deux d'entre elles étaient recevables au regard des critères fixés par le règlement du budget participatif. Les deux porteurs de projet, un habitant et une association de la commune, ont été invités au printemps à présenter leurs propositions devant les élus et des habitants volontaires

LES PROJETS PROPOSÉS

«Le sport gratuit pour tous»

Installation d'équipements de fitness en plein air dans le village



© Falticon - Freepik

Terrains Beach-volley

Installation de deux terrains de Beach-volley



© Falticon - Freepik

Du 3 au 16 septembre*, les habitants du Touvet étaient invités à voter pour le projet de leur choix.

*Le vote s'est déroulé le samedi 3 septembre lors du Forum des Associations et jusqu'au vendredi 16 septembre à l'accueil de la mairie.

LES RÉSULTATS DU VOTE



Le vote a débuté le 3 septembre au forum des associations. Il était ensuite possible de voter en mairie jusqu'au 16 septembre.

128 habitants ont participé au vote, ce qui représente **5,3% des inscrits**. Ce score, qui peut paraître peu élevé, correspond cependant à la fourchette haute de participation à des budgets participatifs dans d'autres collectivités. Ce qui est supérieur à ceux observés dans les grandes villes qui ont mis en place un budget participatif.

Avec 67 voix sur 128, c'est le projet n°2 « Terrains de beach volley au Touvet » qui a été retenu. Ce score serré montre que les deux propositions peuvent répondre à des attentes des habitants de la commune.

Les travaux de réalisation des terrains de beach volley seront engagés dans l'année 2023.

Plus d'infos

www.letouvet.com/budget-participatif

OÙ EN SOMMES NOUS ?



Septembre 2021

Vote du budget participatif au conseil municipal



Décembre 2021

Publication de l'appel à candidature dans le bulletin municipal



Mars 2022

Évaluation par les services municipaux de la recevabilité des projets au regard des critères détaillés dans le règlement.



Mai 2022

Journée de présentation, débat et sélection des projets



Juin 2022

Évaluation par les services municipaux de la faisabilité technique, juridique et financière des projets retenus.



Automne 2022

Du 3 au 16 septembre, les habitants du Touvet ont votés pour le projet de leur choix.

Dans l'année 2023

Début de la réalisation

Dispositif gratuit pour tendre à la sobriété énergétique

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), élaboré en 2013, la Communauté de Communes Le Grésivaudan soutient l'initiative permettant aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'un boîtier connecté destiné à réguler la consommation électrique de leur foyer. C'est dans ce cadre que la société Voltalis propose ce dispositif de modulation de la consommation (10 minutes par modulation) qui générera des économies d'énergie sans impact sur le confort des habitants du logement équipé.

L'objectif de ce dispositif est de permettre de réaliser jusqu'à 15% d'économie d'énergie et de faire un geste pour l'environnement.

Pour les habitants intéressés, l'installation de ce boîtier par un électricien agréé et son utilisation sont 100% gratuites, sans abonnement et sans engagement. Ils pourront bénéficier d'un espace personnel sécurisé, accessible depuis leur PC ou leur smartphone, depuis lequel ils pourront piloter leur chauffage à distance, suivre leur consommation et bénéficier de conseils pour aller encore plus dans la sobriété énergétique.

Que vous soyez propriétaire ou locataire d'un logement chauffé électriquement, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un des boîtiers que Voltalis a réservé dans le cadre de cette opération avec le territoire du Grésivaudan. Des conseillers viendront à votre rencontre afin de vous le présenter, répondre à vos questions et si cela vous intéresse, prendre un rendez-vous pour l'installation.

En soutenant cette initiative, nous participons tous ensemble à une démarche solidaire et utile, à la fois pour le pouvoir d'achat mais aussi pour la transition énergétique du territoire. Ce service vous est proposé, en lien le service d'accompagnement Rénov'enerGie, mis en place par Le Grésivaudan. Rénov'enerGie a pour objectif de vous aider à construire votre projet de rénovation thermique.

Contact : 0 801 902 138

Présentation du service PLIE



Bassin Grenoblois - Grésivaudan
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Accompagnement des demandeurs d'emploi adultes :

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'emploi et souhaitez bénéficier d'un accompagnement individualisé ?

- Les chargés d'accompagnement du PLIE du Grésivaudan vous aident à faire le point sur vos compétences et à préciser votre projet professionnel pour mieux vous accompagner dans votre recherche d'emploi. Il ou elles vous reçoivent à Domène, Villard-Bonnot, Bernin, au Plateau-des-Petites-Roches et à Pontcharra.

- Pour plus d'informations contactez le PLIE au 04 57 38 05 88 ou par mail plie@le-gresivaudan.fr

Mise en relations avec des entreprises qui recrutent :

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes à la recherche d'emploi dans le bâtiment, les travaux publics, les espaces verts ou le nettoyage ?

- Des opportunités d'emploi existent au sein des entreprises qui interviennent dans le Grésivaudan.

- Contactez Nicolas Rautureau, chargé des relations entreprises du Grésivaudan.
Tél : 06 26 58 76 89 ou mail : nrautureau@le-gresivaudan.fr

Conseil RH pour les TPE et PME

Vous êtes dirigeant-e d'une TPE ou d'une PME, vous rencontrez des difficultés à recruter ou avez besoin d'un appui dans la fonction ressources humaines ?

- Après l'évaluation des besoins de votre entreprise, la chargée d'appui RH aux TPE et PME du Grésivaudan saura vous conseiller pour accompagner vos projets de recrutement. Elle vous aidera à mobiliser les dispositifs d'appui à la fonction RH et pourra vous proposer de participer à un réseau d'entreprises afin de partager les bonnes pratiques et résoudre les difficultés.

- Contactez Bernadette Edel, chargée d'appui RH aux TPE et PME.
Tél : 06 23 83 01 34 ou mail : bredel@le-gresivaudan.fr

RD10 – RÉPARATION DU PONT DE BRIGNOUD

POINT D'ÉTAPE, ADAPTATION DE LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX À COMPTER DE SA RÉOUVERTURE

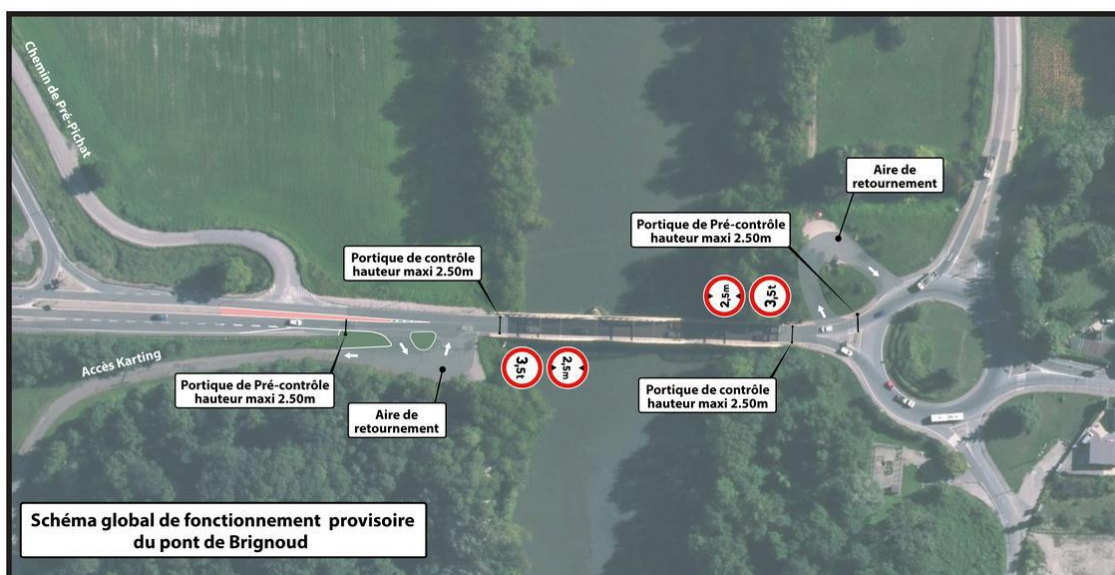
(extrait du courrier du 2 septembre 2022)

Le Département a démarré les travaux de réparation du pont de Brignoud, gravement endommagé par un incendie criminel dans la nuit du 4 au 5 avril dernier. Ce chantier a pour objectif (sous réserve d'éventuels aléas) : une réouverture du pont aux véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et d'une hauteur inférieure à 2,50 mètres d'ici la fin de l'année.

Ce chantier est rendu complexe notamment par d'autres interventions nécessaires sur les réseaux électriques, télécoms et d'assainissement qui vont s'interfacer. Ces contraintes spécifiques impliquent la mise en place de mesures de circulation adaptées dans le périmètre de travaux possiblement impactantes mais indispensables pour garantir la sécurité des usagers et des différents intervenants sur le chantier.

Solution transitoire jusqu'à la reconstruction d'un nouvel ouvrage, la réparation du pont de Brignoud va permettre de désengorger les voies servant de déviation qui supportent aujourd'hui des embouteillages constants aux heures de pointe. Sa réouverture aux seuls véhicules légers impose une modification (pour une durée provisoire de 4 ans) du plan de circulation des poids lourds assorti d'une signalisation permettant le jalonnement des itinéraires catégoriels de déviations, dans la vallée du Grésivaudan.

Les communes concernées par les traversées de poids lourds sont invitées à être facilitatrices de la mise œuvre du plan de déviation afin de ne pas pénaliser les transporteurs assurant les dessertes locales et par conséquent l'activité des entreprises et artisans. La solidarité territoriale est de mise pour limiter les difficultés liées aux déplacements de nos concitoyens et pour la vie locale jusqu'à la construction du futur ouvrage qui sera dimensionné pour assurer un trafic routier fluide et sécurisé répondant aux besoins de tous les usagers.



TRAVAUX



© Daniel / Mairie



© Daniel / Mairie

Aménagement d'une aire de jeux au Bresson

Conçu et porté par le Conseil Municipal des Enfants (CME), le projet d'installation de jeux « grandeur nature » permettra aux enfants de profiter d'une tyrolienne, d'une pyramide, d'un trampoline... Et pour les plus petits des jeux à ressort et une maisonnette.



© Daniel / Mairie

Avancée des travaux de la Cantine



© Antoine / Mairie



© Antoine / Mairie

Du chemin du Mollard à la rue de l'ancien Tram, une nouvelle liaison piétonne permet de sécuriser les déplacements piétons. Cet aménagement, qui n'aurait pu se faire sans l'accord des habitants de la copropriété du Ferlay, s'inscrit dans la promotion des mobilités douces au Touvet, et dans l'aménagement à venir de la rue de l'ancien tram.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Le 16 juillet 2022 Laura MORDRET et Marc SAYSAVATH
Le 30 juillet 2022 Océane GONCALVES et Clément CAFFARATTI
Le 3 septembre 2022 Marie-Laure GHERARDI et Romain DESVIGNES
Le 24 septembre 2022 Adeline REY-TINAT et Guillaume KIEHL

Naissances

Le 27 juillet 2022 Shelly DEE VAN DE VEN
Le 29 juillet 2022 Paul GUIRAO
Le 16 août 2022 Lise HUET
Le 16 août 2022 Romane BROUALLIER

Décès

Le 30 juin 2022 Jacques FIAT
Le 31 juillet 2022 Ginette REY épouse FONTAINE
Le 18 août 2022 Joël BOUSSARD
Le 27 août 2022 Monique BOUCHET
Le 30 septembre 2022 Lucienne GRAND

PETITES ANNONCES

Une Fasciathérapeute au Touvet



Aline HUGUET

FASCIATHÉRAPIE - SOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Installée au cœur du village depuis 3 ans en tant que kinésithérapeute, Aline Huguet propose un accompagnement en Fasciathérapie.

La Fasciathérapie est une thérapie manuelle globale qui, par des pressions douces et profondes, va mobiliser et assouplir vos fascias (tissus conjonctifs) pour soulager vos douleurs et favoriser votre bien-être.

Les indications de la fasciathérapie sont multiples, autant mécaniques (douleurs aiguës, chroniques, fibromyalgie,...) que psycho-émotionnelles (stress, fatigue, choc émotionnel,...).

Au plaisir de vous accueillir !

Retrouvez l'ensemble des prestations sur : www.alinehuguet.com



© Aline Huguet

Rubrique Food Truck



Grési-Sushi

Spécialités japonaises, votre Food Truck prêt à vous servir dans la vallée du Grésivaudan.

Contact : 06 58 75 66 68

Emplacements :

- Mardi soir à Allevard
- Mercredi soir à La Terrasse
- Jeudi soir à Le Champs près Froges
- Vendredi soir à Cruet (événement)
- Samedi soir au Touvet

Retrouvez l'ensemble des menus/cartes : www.facebook.com/GresiSushi



Pour information :

La commune voit partir avec regret Manon Sarran et son « Sarran food crêpe » qui était présente tous les jeudis et vendredis midis et dont les crêpes ont régaler les habitants du Touvet. Elle arrête son activité. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme

Désignation de signataire pour une autorisation d'urbanisme en application de l'article L.422-7 du code de l'urbanisme (04/07/2022) en la personne de Monsieur André Gonet, adjoint au maire du Touvet, délégué aux travaux et aux réseaux, pour prendre la décision relative à la demande d'autorisation n° DP 038 511 22 20058, et signer toutes décisions s'y rapportant en application de l'article L.422-7 du Code de l'urbanisme.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 abstention

Cession d'une emprise de 2 562 m² à prendre sur la parcelle AL 261 rue de la Priola au profit de BOUYGUES IMMOBILIER (19/09/2022). La commune du Touvet va accueillir les nouveaux locaux de la gendarmerie à l'horizon 2024.

L'actuelle parcelle de la gendarmerie, AL 261, propriété communale, va être remobilisée dans le cadre de la politique communale de création de logements sociaux, économes en foncier et performants énergétiquement, ainsi que dans le cadre de sa politique de proximité de l'accès au soin.

En effet, au vu de la tension foncière sur le territoire du Grésivaudan et de la difficulté d'accès rapide aux soins en zone rurale et périurbaine, un projet de création d'environ 56 logements comprenant 30 % de logements locatifs sociaux ainsi que d'une maison médicale par BOUYGUES IMMOBILIER a été retenu pour réinvestir la parcelle de l'actuelle brigade de gendarmerie du Touvet – Goncelin.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vie scolaire

Adoptions Règlement intérieur Vie scolaire 2022-2023 (04/07/2022). Chaque année, le règlement intérieur des structures enfance est revu et corrigé afin de prendre en compte les évolutions du fonctionnement. Il est donc proposé d'adopter une version modifiée du règlement intérieur des services périscolaires, modification des horaires de l'accueil périscolaire à l'école maternelle, modification du nombre de places disponibles, correspondant au nombre d'animateurs mis à disposition, modification du nom du directeur du service, ajout de numéros de téléphones portables et modification des délais de réservation de l'accueil périscolaire, matin, midi et soir.

Délibération adoptée à l'unanimité

Associations

Subventions aux associations (04/07/2022). Après analyse des rapports financiers et de l'intérêt des Touvetains pour les différentes associations de la commune, après lecture des rapports moraux et compte-tenu de l'historique d'attribution, le Conseil Municipal décidé d'attribuer les subventions annuelles de fonctionnement aux associations, conformément au tableau ci-dessous.

Associations	Subventions
Le Touvet Dantan	100 €
Club Azimuts et Cie	100 €
Les Rocktambules	100 €
Step by step	150 €
Club Pour Tous « le Beaumont »	400 €
Dravie Sport Nature	400 €
Le Touvet Basket	650 €
Tennis Club Saint-Vincent / LeTouvet	400 €
Les Grappashow	400 €
Touvet Volley-Ball	600 €
Atelier du Pont des Arts	800 €
Gymnastiques Volontaire	700 €
Le Sou des écoles	800 €
English is fun	1 300 €
Les Tire-clous du Grand Manti	1 300 €
Touvet Badminton Club 38	1 400 €
Grésivaudan Blues Festival	2 000 €
Le Touvet Judo	2 000 €
Tennis de table du Grésivaudan	2 000 €
Petit Conservatoire de danse du Grésivaudan	3 300 €
Rugby Club Touvet-Pontcharra	4 300 €
Ecole de Cordes du Grésivaudan	10 000 €
Ecole de Musique des Deux Rives	15 000 €

48 200 €

English is fun (subvention exceptionnelle)

3 700 €

51 900 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Subventions aux associations 2022 - Association Yoga Relaxation le Touvet (19/09/2022). Le Conseil municipal a décidé d'octroyer le versement d'une subvention en aval du calendrier habituel de validation des subventions aux associations..

Associations	Subvention
Association Yoga Relaxation Le Touvet	600 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Finances

Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités partenaires (04/07/2022) pour remplacer les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) signés entre la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités partenaires arrivés à échéance le 31 décembre 2021. Cette CTG engagée par la CNAF est appliquée sur chaque territoire sans prise en compte de leurs spécificités. Il a été proposé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à poursuivre les discussions autour de la démarche de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale, et à signer la Convention Territoriale Globale afin de sécuriser le maintien des financements existants de la CAF aux structures du territoire

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Sollicitation de subventions auprès du Département de l'Isère pour le périmètre de protection et de mise en valeur de ses espaces agricoles et naturels périurbains PAEN (04/07/2022). Cet outil, mobilisé dans le cadre de stratégies foncières locales permet, avec une entrée foncière, de travailler à la définition d'un véritable projet de territoire en faveur notamment de l'activité agricole et du patrimoine naturel et paysager. Le programme d'actions de 2018 à 2022 est terminé, mais dans ce cadre il s'agit de demander une subvention au Département de l'Isère au titre de sa compétence PAEN pour aménager un forage pour garantir l'accès à l'eau à deux jeunes maraîchers « bio » nouvellement installés, soit un financement à hauteur de 3361,39€.

Un nouveau programme d'actions est prévu entre 2022 et 2024 au titre de la mesure 16.72 du FEADER et l'Union Européenne (U.E) est sollicitée pour un financement à hauteur de 50% des coûts de la mise en œuvre des 5 axes du plan d'actions du PAEN du Touvet. Mais hors financement européen le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès du Département afin qu'il contribue à la prise en charge des dépenses d'investissement du dit plan d'actions 2022-2024 à hauteur de 50% du montant total des dépenses d'investissement, soit 31 116,44 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité

Sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Isère pour la réhabilitation d'équipements sportifs et ludiques à la Salle d'Animation Rurale (19/09/2022).

La Salle du Bresson réunit en un seul lieu une salle omnisports, capable, avec ses 1900 m² chauffés et ses 2469 m² de surface développée d'accueillir des pratiques et des manifestations sportives, comme des salons, des spectacles ou des expositions. En son sein elle comprend un dojo, des espaces de stockage, le foyer des 2 clubs de foot, une cuisine, le club de bridge. On y pratique du badminton, du judo, de la gym, de la savate, du tennis, du hand, du futsal, du volley et de la danse.

Afin de poursuivre la rénovation de cet équipement et lui permettre de répondre aux enjeux climatiques et sportifs d'aujourd'hui, une rénovation s'avère nécessaire pour le dojo, le foyer des clubs de foot, les vestiaires, la loge de l'arbitre et la salle utilisée par le club de bridge, reconnu comme un sport par le Comité International Olympique depuis 1999.

Le conseil municipal a validé la réalisation de ces travaux et autorisé le maire à solliciter une subvention d'un montant de 42 888 euros auprès du Département pour la réhabilitation d'équipements sportifs et ludiques à la Salle d'Animation Rurale.

Délibération adoptée à l'unanimité

Sollicitation d'une subvention auprès du Département de l'Isère pour la sécurisation des déplacements sur la route de l'Ancien Tram (19/09/2022). La sécurisation des déplacements dans la commune fait l'objet d'une forte attention de l'équipe municipale. Un programme pluriannuel se décline tant pour les axes structurants de la commune que pour les voiries secondaires. Ces projets de travaux font régulièrement l'objet d'échanges avec les habitants que ce soit lors de réunions publiques ad hoc ou de visites de quartier.

C'est dans ce cadre que la commune a le souhait d'engager des travaux de réaménagement de la route de l'Ancien Tram permettant de sécuriser l'ensemble des déplacements, d'assurer un meilleur partage de l'espace public, de mieux marquer les zones de croisements et de sécuriser le stationnement. Une phase précédente a principalement concerné le secteur du hameau de la Conche puis la rue de l'ancien tram jusqu'au carrefour avec la rue de la Charrière, la rue de la Montagne et le chemin de la Bayette. La phase programmée vise à réaménager tout le reste de la route de l'Ancien Tram. Des aménagements sont également prévus pour sécuriser la traversée du secteur du Mollard et l'accès à l'Impasse Grange Vieille.

Ce projet est estimé à 557 268 euros.

Le conseil municipal a validé la réalisation de ces travaux et autorisé le maire à solliciter une subvention auprès du Département pour la sécurisation des déplacements sur la route de l'Ancien Tram.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Ressources humaines

Création de postes contrats « Parcours Emploi compétences » (04/07/2022) dont l'objectif vise à l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi avec une aide de l'Etat. Ainsi le Conseil municipal a décidé de créer dans le tableau des effectifs cinq postes d'agent technique polyvalent à temps complet et un poste d'assistant administratif à temps complet.

Délibération adoptée à l'unanimité

Création d'un poste d'apprenti (Apprentissage aménagé) (04/07/2022) pour permettre à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration.

Délibération adoptée à l'unanimité

Évolution du tableau des effectifs (19/09/2022).

Le Conseil municipal a décidé de créer dans le tableau des effectifs, à compter du 1er octobre 2022, un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C) principal de première classe à temps complet et un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps complet mais également de supprimer un poste d'adjoint technique territorial (catégorie C) à temps non complet (20,66 heures).

Délibération adoptée à l'unanimité

Affectation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) au cadre d'emploi des bibliothécaires (19/09/2022). Il convient d'élargir l'affectation de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS). Ainsi, le Conseil municipal a validé l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires instituée au profit du personnel titulaire relevant du grade de bibliothécaire ayant pour fonction "directrice de la bibliothèque".

Délibération adoptée à l'unanimité

Dans le cadre de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022, la commune du Touvet recevait, le vendredi 16 septembre dernier, des élu-e-s pour une demi-journée de partage d'expériences et de visites de terrain dans le cadre du Périmètre de Protection des Espaces Naturels Agricoles (PAEN) du Touvet. Un bel exemple de partenariat mené avec le Département de l'Isère, la Communauté de communes Le Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole et la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Le maire, Laurence Théry, a présenté en début de matinée, les objectifs du PAEN et décliné le plan d'actions engagé et réalisé depuis 2018, en présence du Vice-président à l'agriculture alimentation forêt, de la Communauté de commune du Grésivaudan, du Vice-président du conseil départemental de l'Isère, du Vice-président de la CCLG et de nombreux élus et de maires du Grésivaudan.

Domaine des Rutissons



© Bastien / Mairie du Touvet

Bio Rucat Productions



© Bastien / Mairie du Touvet



© Bastien / Mairie du Touvet

Ferme de l'Herbépine



Ferme
Christophe Mercier



© Bastien / Mairie du Touvet



© Isabelle / Terres Dauphinoises



Spiruline de Chartreuse



© Bastien / Mairie du Touvet

Les Jardins du Chemin



© Bastien / Mairie du Touvet